



# # CYCLE DE RENCONTRES SUR LA NEUTRALITE CARBONE

## L'Institut Paris Region

### Rencontre # 1 : Zéro émissions nettes : l'Île-de-France face à l'exigence de neutralité carbone

Compte-rendu du webinaire du 15 décembre 2020

#### Programme et intervenants :

**Mot d'accueil** Fouad AWADA, directeur général de L'Institut Paris Region

**Introduction générale** Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT, Vice-Président de la Région Île-de-France chargé de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement

**La neutralité carbone, de quoi parle-t-on ?** Valérie MASSON-DELMOTTE, paléoclimatologue, coprésidente du groupe n°1 du GIEC, membre du Haut Conseil pour le Climat

**La neutralité carbone, une nouvelle approche socio-économique ?** Benoit LEGUET, directeur I4CE, membre du Haut Conseil pour le Climat & Stéphane LA BRANCHE, sociologue du climat, coordinateur scientifique du GIECO/IPBC, chercheur indépendant associé à PACTE

**Le rôle des Régions pour relever le défi de la neutralité carbone** Ophélie RISLER, cheffe du département de lutte contre l'effet de serre de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat, ministère de la transition écologique

Il existe aujourd'hui une nécessité impérieuse de généraliser la culture du Zéro Émissions Nettes (ZEN) et sa mise en œuvre. Le cycle de conférences ZEN vise ainsi à élargir et diffuser la culture ZEN en Île-de-France pour qu'elle ne reste pas cantonnée aux spécialistes du climat et de l'écologie. La première rencontre, dont voici le compte-rendu, vise à expliquer les concepts, en rappelant le contexte dans lequel s'inscrit la neutralité carbone et plus globalement en présentant les enjeux que celle-ci soulève.

*« Il existe aujourd'hui une nécessité impérieuse de généraliser la culture ZEN et sa mise en œuvre »*

Fouad AWADA, directeur général  
Institut Paris Region

#### L'ÎLE-DE-FRANCE FACE A L'EXIGENCE DE NEUTRALITE CARBONE



Introduction générale de Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT, Vice-Président de la Région Île-de-France chargé de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement

Depuis la loi NOTRe et la loi de transition énergétique pour la croissance verte (2015), les Régions ont vu leurs compétences renforcées en matière de transition énergétique et se sont véritablement emparées des questions climatiques dans le cadre des politiques qu'elles développent. Au travers de son chef de filat sur ces sujets, la Région Île-de-France a fait de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre l'une de ses priorités. Dans le cadre de la COP francilienne qu'elle a organisée mi-septembre 2020, elle a ainsi pris 192 engagements concrets pour faire du territoire une « **Région pilote, exemplaire et proactive sur les questions environnementales** ». Ces engagements sont déclinés au travers des trois grands principes que se fixe la Région et qui doivent guider son action : **une Région ZAN<sup>1</sup>, ZEN<sup>2</sup> et Circulaire**.

<sup>1</sup> ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

<sup>2</sup> ZEN (cf. Zéro émissions nettes : de quoi parle-t-on ? Note rapide Les rencontres du ZEN, n° 878 du 10 décembre 2020)



## LA NEUTRALITE CARBONE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Synthèse des propos de **Valérie MASSON-DELMOTTE**, paléoclimatologue, coprésidente du groupe n°1 du GIEC, membre du Haut Conseil pour le Climat

### LE CHANGEMENT CLIMATIQUE C'EST

**+ 1°C** de réchauffement au niveau de la surface des continents et des océans (sur une vingtaine d'année)

Un réchauffement qui se poursuit à un rythme de **+0,2-0,3°C** au niveau planétaire tous les 10 ans.

**+1,5 °C** de réchauffement par rapport à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle en France

### LES ACTIVITES HUMAINES MODIFIENT LA COMPOSITION DE L'ATMOSPHERE

En émettant des gaz à effet de serre, les activités humaines viennent modifier la composition de l'atmosphère. Certaines activités comme brûler du pétrole, du charbon ou du gaz, produire du ciment ou encore déforester sont particulièrement émettrices et relâchent des quantités colossales de CO<sub>2</sub>, perturbant ainsi durablement la composition de l'atmosphère.

### LES ACTIVITES HUMAINES PERTURBENT LE CYCLE DU CARBONE : LA METAPHORE DE LA BAIGNOIRE ATMOSPHERIQUE

Si l'atmosphère était une baignoire, les activités humaines sont autant de robinets qui coulent et contribuent à la remplir. Cette métaphore permet de saisir à quel point les activités humaines perturbent l'atmosphère et notamment le cycle de carbone. En effet, le dioxyde de carbone, qui occupe une place importante des échanges, a un effet majeur sur le climat et interagit fortement avec l'ensemble du cycle du carbone, et donc du vivant.

Près de la moitié (46%) de nos émissions restent dans l'atmosphère, et s'accumulent à celles des générations passées.

### « VIDER LA BAIGNOIRE », L'ENJEU DU STOCKAGE DE CARBONE

L'absorption de dioxyde de carbone dans l'océan, son stockage dans la végétation, dans les sols permettent de vider la « baignoire atmosphérique ». Cependant, ces milieux sont sensibles aux conditions climatiques et aux conséquences du changement climatique. **La condition nécessaire pour stabiliser à l'avenir le réchauffement**

**climatique est que les émissions liées aux activités humaines deviennent net zéro.**

### LES ACTIVITES HUMAINES PROVOQUENT UN DESEQUILIBRE DU BILAN ENERGIE DE LA TERRE

En émettant des gaz à effet de serre, un déséquilibre du bilan énergie de la terre est provoqué, à l'origine du changement climatique. Ainsi, le changement climatique ne s'explique par aucune variation naturelle. La meilleure estimation actuelle de la cause du réchauffement observée établit le constat suivant : **les activités humaines sont responsables à 100% du réchauffement climatique (avec une plage d'incertitude de 20%).**

### LES RISQUES LIES AU CLIMAT

De nombreux facteurs de risques liés au climat progressent ou ont tendance à s'amplifier avec l'augmentation du niveau de réchauffement global : le climat agit avec des rétroactions, des « cercles vicieux », aux conséquences régionales. Ainsi, **les risques liés au climat ont des effets en cascade** affectant les milieux naturels et pesant sur les enjeux de sécurité humaine, à la fois en eau, alimentaire, ou en termes de lieu de vie.

### COMMENT AGIR ?

Si l'intensité des risques liés au climat dépend des évolutions du réchauffement climatique, elle dépend également des stratégies d'adaptation mises en œuvre pour réduire les vulnérabilités et les expositions aux risques climatiques. Limiter l'ampleur du changement climatique, alors que chaque fraction de réchauffement compte, est un enjeu majeur qui repose sur des stratégies d'atténuation.



## SYNTHESE DES ECHANGES AVEC LA SALLE

### Quels sont les impacts des émissions passés et futurs sur le changement climatique au regard de l'inertie du système ?

A ce sujet, Valérie MASSON DELMOTTE a rappelé que même si les GES émis jusqu'à aujourd'hui ont déjà provoqué le réchauffement climatique actuel, et devant se poursuivre, il n'existe pas de trajectoire inéluctable. Les leviers d'actions à mobiliser collectivement revêtent donc une importance primordiale. Cependant il existe une inertie des infrastructures sur laquelle il convient d'agir (réalisation de nouvelles infrastructures durables, renouvellement des anciennes).

### Comment traiter et prendre en compte les autres GES au-delà du CO2 ?

Il existe un enjeu sur les métriques utilisées pour ramener les différents gaz à effet de serre en équivalent CO2. Le GIEC recommande de séparer le CO2 des autres GES du fait de son effet cumulatif dans les mesures. Contenir le réchauffement à 1,5C, signifie atteindre zéro émission nette de CO2 à horizon 2050 et zéro émission tout gaz à effet de serre à horizon 2070.

### Comment agir à la fois sur la qualité de l'air et la lutte contre le réchauffement climatique ?

L'enjeu majeur que souligne cette question est d'aligner les différentes politiques de santé publique avec les politiques climatiques. Le développement des mobilités actives et avec de petits véhicules électriques sont des leviers pour agir sur le climat et la qualité de l'air.

### Quels enseignements tirer du confinement ?

La baisse importante des émissions observée avec le confinement n'est pas un exemple à suivre pour Valérie MASSON DELMOTTE puisqu'elle n'a pas été choisie et qu'elle a eu des impacts négatifs sur l'emploi et la précarité. Selon elle, l'enjeu majeur actuel est de favoriser les secteurs durables et soutenables avec les politiques publiques de relance.

### Alors que le prochain rapport du GIEC est attendu finalement pour 2022, avez-vous quelques signaux forts d'ores et déjà à mentionner ?

Plusieurs focus ou point d'attention du futur rapport ont été mentionnés par Valérie MASSON DELMOTTE : le méthane, les facteurs qui agissent sur le climat et la qualité de l'air, les événements extrêmes, la mal adaptation, etc. En lien avec la séquence 2 de cette rencontre, la place de sciences humaines et sociales sera renforcée dans les évaluations menées dans le cadre du futur rapport du GIEC.



## LA NEUTRALITE CARBONE, UNE NOUVELLE APPROCHE SOCIO-ECONOMIQUE ?

### ATTEINDRE LA NEUTRALITE CARBONE : DES BESOINS EN INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Synthèse des propos de **Benoît LEGUET**, directeur d'I4CE et membre du Haut Conseil pour le Climat.

#### UN GAP D'INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DE LA NEUTRALITE CARBONE

L'Etat a présenté cet automne un plan de relance de 100 milliards d'euros visant à dynamiser l'action autour de 3 volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Néanmoins, il sera nécessaire de prioriser les investissements de ce plan si on souhaite atteindre la neutralité carbone. En effet, pour atteindre cet objectif, une condition nécessaire - mais non suffisante - est d'avoir les investissements adéquats pour atteindre la trajectoire que s'est fixée la France au travers de la stratégie nationale bas carbone.

*« Les investissements d'aujourd'hui, ce sont les émissions de gaz à effet de serre de demain. »*

Benoît LEGUET, directeur d'I4CE et membre du Haut Conseil pour le Climat



I4CE a étudié les investissements de la France pour rendre compte de leur compatibilité (ou non) avec la stratégie bas carbone. Les chiffres clés suivants donnent une vision du panorama des financements climat en France :

- 45 milliards d'euros ont été investis dans des projets concourant à la neutralité carbone (période 2015-2018)
- Il faudrait entre **15 à 18 milliards d'euros** supplémentaires nécessaires chaque année d'ici 2023 pour faire face à l'ampleur des enjeux et aux besoins d'investissements qui leur sont associés, dont 7 à 9 milliards d'euros annuels des pouvoirs publics (évaluation I4CE).

## LA CONTRIBUTION DU PLAN DE RELANCE

Le plan de relance doit à la fois relancer l'activité économique nationale et préserver l'environnement en se remettant sur la trajectoire fixée par la stratégie nationale bas carbone.

### LE PLAN DE RELANCE C'EST

**100 milliards** d'euros dont **30 milliards** dédié au volet écologie

**18 milliards** en lien avec la lutte pour le climat et la réduction des GES, soit **9 milliards** par an

Au regard de ces chiffres et du gap d'investissements identifiés par I4CE en faveur de la neutralité carbone, à court terme un financement public additionnel de 9 Mds€/an suffirait à garder le cap sur les objectifs climat. A moyen et long termes, la mise en œuvre effective du plan de relance et les moyens en investissements associés soulèvent quant à eux de nombreux enjeux.

## LE VRAI ENJEU : LE MOYEN TERME OU LE BESOIN D'ARGENT PUBLIC ATTEINT 37 MDS€/AN SOIT 22 MDS€ DE PLUS QU'AUJOURD'HUI

Selon les travaux conduits par I4CE, les investissements en faveur du climat vont devoir augmenter sur le moyen terme pour deux raisons principales :

- Tout d'abord, si les coûts de certains équipements vont baisser avec le temps (grâce à des effets d'échelle ou l'industrialisation de certaines filières par exemple), le volume des

investissements réalisés va croître de façon plus importante. **Alors que « l'effet volume va l'emporter sur l'effet prix, la facture c'est-à-dire les montants à mobiliser vont augmenter »**. L'enjeu de « verdir l'économie » apparaît de ce fait comme primordial et urgent.

- Deuxièmement, **alors que l'investissement public en France vient avant tout des collectivités, des enjeux se posent sur leur capacité à mobiliser de plus en plus de moyens financiers**. Un travail est à mener avec les collectivités pour évaluer leurs besoins de financement à court, moyen et long terme. Elles devront par ailleurs recevoir des appuis techniques et organisationnels pour définir leurs stratégies climat et organiser leur transition pour y répondre.

## LA TERRITORIALISATION DU PLAN DE RELANCE : COMMENT CELA SE TRADUIT-IL POUR LES COLLECTIVITÉS ? COMMENT LES MENAGES VONT BÉNÉFICIER DE CE PLAN ?

La question de la territorialisation du plan de relance est un point de vigilance pointé par I4CE. L'articulation entre les préfets et les collectivités territoriales doit être explicitée pour accompagner la territorialisation des investissements réalisés par les collectivités. Il convient également d'être vigilant quant à la négociation des contrats Etat-Région afin de les « climatiser » au maximum. Un outil d'évaluation des budgets des collectivités a été conçu grâce à la participation de collectivités pilotes : il peut servir de base pour évaluer la contribution des budgets à la SNBC.

## DES FACTEURS SOCIOLOGIQUES A ANTICIPER POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Synthèse des propos de **Stéphane LA BRANCHE**, sociologue du climat, coordinateur scientifique du GIECO/IPBC, chercheur indépendant associé à PACTE

### UNE SOCIÉTÉ NEUTRE EN CARBONE : QUELS ENJEUX SOCIOLOGIQUES ?

Le ZEN soulève différents enjeux sociologiques au regard des incertitudes qui pèsent sur les composantes d'une société neutre en carbone.

Il existe en effet des **difficultés en termes d'imaginaire, de visualisation et de moteurs d'actions pour se projeter et concevoir une société ZEN en 2050**. Les questions suivantes en sont des exemples : serons-nous tous végétariens en 2050 ? Les voitures thermiques circuleront-elles toujours ? Est-ce que nous vivrons tous dans des bâtiments à énergie positive ?

De plus, en matière de mobilités, d'alimentation ou encore de bâtiment, il apparaît que **pour aller vers une société neutre en carbone certaines ruptures dans les modes de production et de consommation, et dans les habitudes, vont devoir avoir lieu. Ces ruptures peuvent être la source de frustration et d'anxiété chez des individus, réticents à mettre en œuvre des changements de pratiques individuelles**.

Plusieurs leviers peuvent favoriser et accompagner ces changements de comportements :

- Tout d'abord, il convient de **donner envie de tendre vers une société neutre en carbone**, de créer un futur désirable et dans lesquels il est possible de se projeter.
- Il convient également de **prendre conscience des freins aux changements**, afin de les lever et de rendre les comportements et pratiques vertueuses plus simples à mettre en œuvre.
- Par ailleurs, **les normes et les infrastructures** jouent un rôle pour favoriser les changements de pratiques. Ainsi, par exemple favoriser les mobilités durables nécessite de sécuriser les pistes cyclables pour faciliter la pratique du vélo.

### LE FACTEUR PRIX, UN LEVIER DE CONDUITE DU CHANGEMENT ?

Si le facteur prix peut avoir des effets, il convient de ne pas se focaliser dessus, notamment du fait de l'effet rebond, de la tendance des individus à sous-évaluer certains coûts, et de l'existence de nombreux autres facteurs pouvant constituer des freins au changement (ex : gêne provoquée par les travaux pour des projets de rénovation énergétique de bâtiments).

De même, la question de « la prise de conscience » est souvent surestimée. En effet, de nombreuses études sociologiques ont montré que, dans le quotidien des individus, de nombreux freins existent à la mise en œuvre de bonnes pratiques. Favoriser la prise de conscience des enjeux climatiques et

environnementaux n'est pas suffisante pour « casser les habitudes ». A titre d'exemple, il serait plus efficace de créer de bons livres de recettes pour inciter au végétarisme plutôt que de mettre en avant les impacts de la consommation de produits carnés sur l'environnement.

### DANS QUELLES MESURES LES ENTREPRISES, LES COLLECTIVITÉS, LES COLLECTIFS AU SENS LARGE PEUVENT-ILS ACCOMPAGNER ET FAVORISER CES CHANGEMENTS ?

Plusieurs leviers d'action existent :

- Concernant les collectivités, celles-ci doivent accompagner les changements de comportements individuels en imaginant des bouquets de politiques publiques avec de la communication, de l'incitation, de l'accompagnement, de la sensibilisation, de la contrainte et de la punition. En effet, les politiques coercitives seules ne peuvent suffire pour conduire le changement, et elles peuvent avoir des effets délétères comme l'a montré la crise des gilets jaunes en France.
- Concernant les entreprises et leur rôle pour favoriser des changements de pratiques, la pression du marché et des consommateurs sont des leviers sous-estimés.
- Une piste de réflexion est également le développement des recherches sur les nudges, qui à court terme, ont des impacts sur les changements de comportement. Des incertitudes persistent sur leur rôle à moyen et long terme.

## SYNTHESE DES ECHANGES AVEC LA SALLE

### Comment prioriser les investissements, quelles priorités sont fixées ?

Selon Benoît LEGUET, qui a mené un travail de traduction de la stratégie nationale bas carbone en besoins d'investissements, les plus gros besoins d'investissements concernent les bâtiments, les transports et l'énergie :

- **Bâtiments** : un gap important d'investissements existe sur la rénovation des logements, alors que des montants suffisants sont mobilisés pour la performance énergétique des bâtiments neufs.
- **Transports** : si les montants d'investissements sont adéquats, les mobilités du quotidien ont pendant longtemps été délaissées au profit des lignes à grandes vitesses. Il existe également un déficit abyssal d'investissement en faveur des véhicules bas carbone.
- **Energie** : un gap d'investissements est identifié sur l'électricité renouvelable et la chaleur.

### Ces investissements, qui peuvent entraîner un effet rebond, doivent-ils être accompagnés d'une politique sur les prix ?

Si des points de vigilance ont été rappelés concernant l'effet rebond, les intervenants se sont accordés pour dire qu'il reste généralement partiel par rapport aux gains obtenus par les politiques et actions en faveur du climat. Par ailleurs, la recherche reste peu développée sur la gestion de l'effet rebond, limitant ainsi les leviers d'action à mobiliser. Comme piste de solution, des offres tarifaires agressives, tout en étant encadrées pour ne pas renforcer la précarité, pourraient agir grâce à l'effet rebond. Ainsi le signal prix a été avancé comme intéressant pour éviter l'effet rebond.

### Comment rendre la neutralité carbone attirante ? Comment créer un futur désirable ?

Trois solutions ont été avancées par Stéphane LA BRANCHE et Benoît LEGUET :

- Développer la publicité pour rendre la société neutre en carbone désirable
- « Rendre les choses sexy » : en matière d'alimentation il a été proposé de publier un livre de bonnes recettes végétariennes, en matière de mobilités de sécuriser les pistes cyclables, rendre la rénovation énergétique des bâtiments obligatoires, avec des aides et des accompagnements etc...
- Montrer les co-bénéfices des pratiques durables, montrer que l'on peut vivre encore mieux qu'actuellement dans un monde neutre en carbone



## LE RÔLE DES REGIONS POUR RELEVER LE DEFI DE LA NEUTRALITE CARBONE

Synthèse des propos d'**Ophélie RISLER**, cheffe du département lutte contre l'effet de serre de la Direction générale de l'énergie et du climat, ministère de la Transition écologique

### COMMENT SE MATERIALISE L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE SUR LE CHEMIN DE LA NEUTRALITE CARBONE ?

La mise en œuvre de la neutralité carbone en France - neutralité qui « est entendue comme un équilibre, sur le territoire national, entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre » (Art. 1 de la loi énergie-climat) - repose sur les cadres suivants :

- La **loi énergie-climat de 2019** fixe comme objectif la neutralité carbone à horizon 2050, dans la lignée de l'Accord de Paris, ainsi que la division par six au moins des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990.
- La **loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015** qui inscrit l'objectif

de réduction de 40% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport à 1990.

- Plus récemment, le **Conseil Européen du 11 décembre 2020 a rehaussé ses objectifs pour l'Union Européenne avec pour cible une réduction nette des émissions de GES d'au moins 55% d'ici 2030 par rapport à 1990 (au lieu de 40%).**

La **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)**, est quant à elle la **feuille de route de la France**, révisée tous les 5 ans. En matière de neutralité carbone, cette stratégie revêt une importance majeure pour plusieurs raisons. Grâce à un travail approfondi et partagé avec les parties prenantes, **elle définit un scénario à partir d'outils de modélisation et fixe des budgets quinquennaux** (temporalité choisie au regard des effets d'inertie et des effets conjoncturels

sur une période plus courte). Enfin, **elle comporte des orientations de politiques publiques.**

## L'ENJEU DE L'EMPREINTE CARBONE

L'empreinte carbone est un enjeu dont l'importance est de plus en plus prégnante dans la gouvernance climatique et pour de nombreux acteurs. Bien qu'il y ait des difficultés pour calculer l'empreinte carbone d'un pays, il ressort néanmoins que **l'empreinte de la France est croissante ou stable, alors même que ses émissions territoriales de gaz à effet de serre sont en baisse.** Lors de l'élaboration de la SNBC, l'importance de l'enjeu « empreinte carbone » avait justement été souligné en complément des émissions territoriales. A ce sujet, la loi énergie climat prévoit qu'à partir de la prochaine révision de la SNBC, des budgets carbonés indicatifs sur l'empreinte carbone soient présentés.

## LA GOUVERNANCE NATIONALE POUR RELEVER LE DEFI DE LA NEUTRALITE CARBONE

La gouvernance nationale a été renouvelée, en voici les principales composantes :

- **Le Conseil de défense écologique** fixe des priorités en faveur de la transition écologique. Il assure le suivi de la mise en œuvre de la SNBC et du respect des budgets carbone
- **Le Haut Conseil pour le Climat** évalue l'action publique en faveur du climat

- **La Convention Citoyenne pour le Climat** fait des propositions pour atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de GES en 2030
- Un « budget vert » classe les dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement

## L'IMPORTANCE DE L'IMPLICATION DES TERRITOIRES

**4/5<sup>ème</sup> des orientations de la SNBC ne pourront pas être mises en œuvre sans les territoires.** Ainsi, la mobilisation de l'ensemble des leviers en faveur de la transition bas carbone par chaque territoire est primordiale. En la matière, la planification territoriale air-énergie climat est un levier de premier ordre. Alors que 10 SRADDET sur 11 sont aujourd'hui approuvés, il ressort des premières analyses que les objectifs affichés par les Régions permettent de répondre aux objectifs nationaux fixés à horizon 2030.

A l'échelle régionale, ces collectivités détiennent d'autres leviers :

- Elles assurent un **rôle de coordination des planifications**, au niveau local mais aussi entre Régions.
- Elles peuvent **mettre en place une « budgétisation verte »** et, en tant qu'autorités de gestion, elles ont la charge de mobiliser les fonds européens.

L'enjeu derrière ces leviers est, pour les Régions, d'être exemplaire en tant qu'acteurs publics écoresponsables.

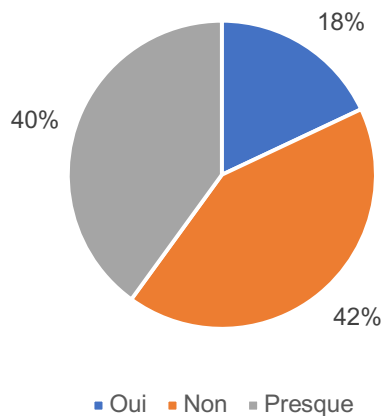
## SYNTHESE DES ECHANGES AVEC LA SALLE

**La forêt est un milieu important dans ses capacités d'absorption mais souffre des changements climatiques : peut-on compter sur cette ressource ? Comment préserver la biodiversité tout en s'appuyant sur les ressources de la forêt ?**

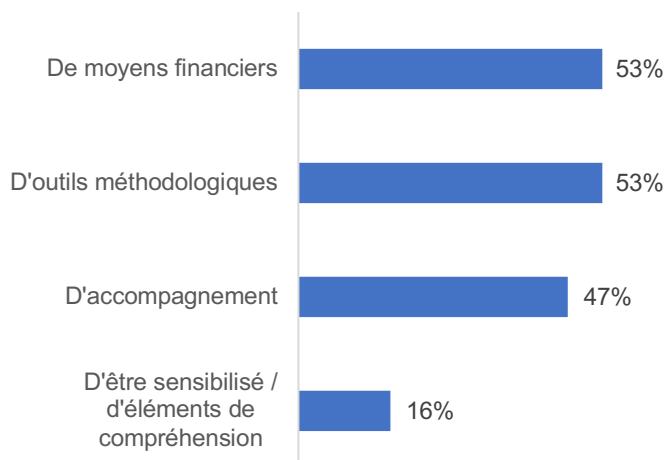
En réponse à cette question, Ophélie RISLER a souligné l'importance d'intervenir davantage en faveur de la préservation de la forêt, un milieu sensible aux changements climatiques et dont la croissance, et donc les potentiels, sont en baisses. Des travaux de modélisation sont réalisés à ce sujet pour déterminer des taux de productions pertinents au regard des enjeux de préservation de la biodiversité.



Avez-vous le sentiment d'avoir les clés pour mettre en place la neutralité carbone à votre niveau ?



Si non ou presque, de quoi auriez-vous besoin pour aller plus loin ?



Résultats du formulaire « La neutralité carbone et vous » proposés aux participants du webinaire.



## SUITE DU CYCLE DE RENCONTRES

Cette première rencontre sera suivie de 5 autres sessions permettant d'appréhender la question de la neutralité carbone sous des angles plus thématiques et sectoriels :

### #2. Les atouts de l'Île-de-France pour relever le défi ZEN

12 janvier 2021

### #3. L'économie francilienne, fer de lance de la neutralité carbone ?

4 février 2021

### #4. Préserver et renforcer la séquestration carbone

15 avril 2021

### #5. Aménagement et bâtiment, opérer une vraie transition bas carbone

6 mai 2021

### #6. Mobilités ZEN : se déplacer moins ou se déplacer autrement ?

27 mai 2021

## POUR ACCEDER AU REPLAY DE LA RENCONTRE #1 :

<https://www.arec-idf.fr/zero-emissions-nettes-en-ile-de-france.html>

